



## RESO'AP, l'Accompagnement avec un grand A ACCOMPAGNEMENT & SOLIDARITÉ

L'association RESO'AP se met en place dans votre secteur.

Se rendre  
chez le médecin, le dentiste,  
le pharmacien...

Faire les courses

Aller  
chez  
le coiffeur

Se  
déplacer  
à Pôle Emploi...

Lire, discuter,  
prendre un café...

### Les bénévoles de Réso'Ap vous proposent de vous accompagner dans vos déplacements.

*Les transports pris en charge au titre de l'Assurance maladie sont exclus.*

Contact

Tel. **02 43 39 44 49**

Du lundi au vendredi  
8 h 30 / 12 h - 14 h / 17 h

Mail : [contact@resoap.fr](mailto:contact@resoap.fr)



## L'accompagnement véhiculé hors domicile après inscription auprès de l'association (dossier à compléter)

### ÉTAPE 1

Avant  
l'accompagnement

- Vous contactez Réso'Ap 48 heures minimum avant.
- Réso'Ap contacte le bénévole disponible sur le secteur.
- Réso'Ap vous indique le nom du bénévole.

### ÉTAPE 2

Le jour de  
l'accompagnement

- Le bénévole réalise l'accompagnement et vous fait signer le document à souche.
- Il adresse le double du document à Réso'Ap pour obtenir le remboursement des frais kilométriques.

### ÉTAPE 3

Après  
l'accompagnement

- Réso'Ap vous adresse la facture.
- Réso'Ap rembourse le bénévole des frais kilométriques engagés.



Adhésion  
annuelle : 5 €.  
Participation  
forfaitaire : 0,50 € / km.  
Forfait minimum de 5 €.



RÉSEAU SOCIAL D'AIDÉS À LA PERSONNE  
30 rue Pauli Ligneul - 72000 Le Mans  
02 43 39 44 49 / [contact@resoap.fr](mailto:contact@resoap.fr)